

# *Quelle école d'art ?*

Par Samuel Zarka

Philosophe et sociologue

Auteur de *Art contemporain : le concept* (PUF, 2011)

Une histoire sociale et politique de l'art contemporain

Ancien étudiant de l'ENSA Paris-Cergy

À la demande du collectif d'étudiants de l'École Supérieure d'Art d'Avignon

À l'occasion de la grève qu'ils mènent depuis plusieurs mois

Juillet 2012

*Spéciale dédicace à Eric Plancke, professeur de couleurs à l'ECV (Lille)  
Pour la discussion sur la qualification personnelle des artistes*

<b>L'école d'art, jalon du marché</b>	<b>p. 4</b>
<b>Le style contemporain</b>	<b>p. 5</b>
<b>Promotion sélective ou enseignement artistique ?</b>	<b>p. 7</b>
<b>Le cas de l'École d'art d'Avignon : changer l'école d'art ?</b>	<b>p. 8</b>
<b>a) le contexte : l'art</b>	<b>p. 9</b>
<b>b) la qualification personnelle (de l'artiste)</b>	<b>p. 10</b>
<b>c) quelle école d'art ?</b>	<b>p. 12</b>

## *L'école d'art, jalon du marché*

Pour comprendre le rôle que joue l'école d'art dans l'actuel monde de l'art, le plus simple est de partir du marché. Alors, l'art n'est pas seulement le nom d'une vocation, c'est aussi celui d'une entreprise et d'une motivation à flamber. Il médiatise un tissu de relations liant institutionnels, galeristes, communicants, professeurs et... artistes ; autant de professions dont l'étudiant en art est un participant en devenir. D'où le rôle de l'école d'art : éduquer à la culture du marché international.

Quelle que soit l'échelle de la production, pièce unique ou série, l'art c'est alors le nom d'une structure internationale d'exploitation de la main d'œuvre artistique. L'artiste est producteur individuel, l'œuvre d'art est marchandise. Il produit des pièces dont la vente est assurée par le commissionnaire, le galeriste. Le marché est capitaliste, la plus-value est opérée sur la vente. S'il y a production de série, c'est la bonne vieille manufacture qui prévaut, avec extraction de plus-value sur la base du travail des assistants de l'artiste. L'artiste, lui, devient patron.

Mais l'artiste est aussi chef de projet : il postule, et dans le meilleur des cas, intègre une partie de sa production à la réalisation d'expositions personnelles ou collectives, commanditées par l'institutionnel, public ou privé. S'il est payé, c'est à la commande, l'institution acquérant sa production. Ce faisant, il construit, entretient sa cote sur le marché, corollaire du débouché en galerie.

Pour accéder à la vente en galerie ou à la commande institutionnelle, il s'agit de sortir de la marée des artistes... sans galeriste. D'ici là, un gagne-pain, ou le chômage... et les expositions « gratuites ». À ce propos, rappelons que le statut d'intermittent ne s'applique pas à la profession d'artiste plasticien.

En outre, une raison spécifique à l'art implique que la disproportion entre artistes chômeurs et précaires d'une part, et artistes honorés par les institutions et maisons de vente d'autre part, prenne un relief remarquable : la paupérisation d'une masse d'artistes légitime, à l'autre extrémité des revenus, le prix des productions de quelques génies.

L'exploitation commerciale se double alors de l'aliénation la plus intense : pour être reconnu, il faut exprimer ce qui est reconnaissable du point de vue de l'institutionnel.

« *Quand les attitudes deviennent forme* » affirmait le titre d'une exposition fondatrice de l'art contemporain en 1969. La réalité de l'art nouveau ne pouvait être mieux énoncée : il faut incarner l'idéologie. Par son comportement, par les expressions de ce comportement.

Et pour cause, l'institutionnel commande et diffuse les expressions artistiques les plus adéquates à la persévérance de ses représentations. L'aliénation est donc retorse : l'artiste doit assumer la liberté la plus radicale, celle du Créateur (substitut de la mort de dieu) tout en conformant sa production aux représentations de ses commanditaires. Quel paradoxe.

## *Le style contemporain*

Incarner l'idéologie, l'exprimer. Par un comportement sacramentel... ou à l'opposé : transgressif. James Turrell ou Joseph Beuys.

De fait, l'art international de marché se développe selon cette double voie : sacralisation et transgression. En première approche, ces deux tendances semblent séparées par le plus grand écart possible.

Pourtant ces deux tendances expriment la même dynamique : la Reconquista que la bourgeoisie entame à partir des années 70 aux Etats-Unis, en Europe, au-delà, contre les acquis des décennies précédentes. Les deux tendances de l'art contemporain illustrent cette reconquête.

D'une part, le sacré place l'art au-dessus ou au-delà du politique : il pose l'art en valeur transcendante, absolue, refuge, surtout indépendante de l'histoire politique et sociale. Au-delà de l'émancipation il y a... l'art. D'autre part, la transgression fait de l'art la proue des « nouvelles luttes », sociétales, qui promeuvent la multiplication de conflits parcellaires, marginalisant les luttes portant sur l'émancipation des travailleurs comme classe<sup>1</sup>.

Le caractère commun à l'une et l'autre tendance de l'art apparaît : le déni de lutte de classes.

Aussi, ces deux côtés ne sont pas statiques. Ils s'engendrent réciproquement, périlicent et s'inversent à l'infini. Le sacré s'allie à la transgression, la transgression au sacré. L'art dégagé à l'art engagé, l'art engagé à l'art dégagé. D'un Buren, d'un González-Torres à l'autre.

Bref, la reconquête substitue le signe au sens, l'intéressant au beau. Contre le ressenti : l'hégémonie du discours. Un discours qui permet de promouvoir une culture hyper-sélective. En fait, ségrégative. Car elle ne se développe que par fréquentation de l'entre-soi, du mondain, par le partage des représentations les plus homogènes à la persévérance de la bourgeoisie dans ses croyances et son mode de vie.

Quel raffinement alors, dans l'aliénation du public. Tandis qu'il agglomère les composantes les plus diverses du salariat, l'idéologie lui dénie toute qualité de créateur. Par métonymie, c'est l'humanité qui est niée dans sa qualité de créatrice exclusive de toute réalité historique, culturelle. Cela au profit de l'unique, du seul, de l'artiste. Qu'en dire lorsque celui-ci n'a fait qu'assembler ce que d'autres ont produit?

Mais l'aliénation du public n'en est qu'à ses prémisses. C'est par sa présence dans l'exposition, qu'à son corps défendant, il parachève son aliénation : il cautionne alors la dynamique de la cotation et, en dernière instance, le prix attaché à ce qui est exposé (et qui le nie comme créateur).

---

<sup>1</sup> Parmi les causes défendues par ces « nouvelles luttes », citons celle des femmes contre les hommes, des homos contre les hétéros, des régionalistes contre les républicains, de la Nature contre les humains. C'est ainsi que ces « luttes » se fondent toujours sur des « identités » parallèles de celles mises en avant aussi bien par l'extrême droite « à l'ancienne » que par l'actuelle extrême droite impérialiste. Extrêmes droites, qui, de la même manière que les « nouvelles luttes », lisent tout conflit en termes identitaires : les noirs (ou arabes) contre les blancs, les chrétiens contre les musulmans, les hutus contre les tutsis, les chiïtes contre les sunnites, etc. C'est dire la solidarité objective de l'ensemble ces thématiques... qui jamais n'évoquent le conflit opposant travail et capital.

Cependant le public déambule dans les couloirs et galeries de l'art contemporain. Est-il muni du bon code de la route? La signalétique se fonde sur la rumeur selon laquelle Marcel Duchamp aurait affirmé que tout peut être art. Proposition dont ceux qui la professent montrent qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent.

Trissotin puise dans des précis de citations ce qu'il convient de dire à Madame. Il en ressort un discours repris par mille sophistes aux quatre coins de la planète. Par leurs thèses et réfutations, ordres et contre-ordres, ils multiplient les emphases, soutiennent des courants, déclenchent des polémiques, selon une dynamique spéculative qui, s'autonomisant, mime la spéculation financière.

Pourtant, de Courbet à Siqueiros, de Maïakovski à Picasso, l'art moderne était intimement lié aux luttes du prolétariat. L'art contemporain propose, impose l'inverse : un grand renfermement dans le cube blanc, un glacié du temps : il est contemporain, à jamais.

À l'intérieur du cube, cela s'agite comme dans une boule de Noël, tourne en kaléidoscope, s'évapore en bulles de savon. La comédie de Molière se maintient dans une fantasmagorie continuée, réduisant l'histoire à celle que racontent les monographies d'exposition. Le comique de la situation réside dans le degré d'aliénation nécessaire pour assumer chaque jour, dans le déni d'histoire, d'être la crème de l'histoire.

## *Promotion sélective ou enseignement artistique ?*

Nous n'entendons pas prescrire ce que, qualitativement, devrait être l'art. Une telle démarche porterait en elle-même sa contradiction, le domaine de l'art étant précisément celui du hors verbal. En revanche, nous entendons mettre la question de l'art *contemporain* sur ses pieds : la valorisation du capital.

Alors l'école d'art paraît pour ce qu'elle est, un jalon dans l'exploitation et l'aliénation des artistes (et du public).

Elle entend éduquer sans instruire. C'est pourquoi les cours théoriques aussi bien que pratiques y sont presque inexistant. Cependant, à quoi éduque-t-elle ? À l'indiscipline. Quel humour de la part de l'institution !

À l'école, l'étudiant « se découvre », dit-on. S'il n'est pas obsédé par son nombril, comme cela arrive (mais n'est pas propre à l'école d'art), ni complexé par des références artistiques, culturelles, scientifiques qui concourent unanimement à faire de lui un être incapable de produire pour un public qui excède le cercle de la politesse indisciplinée, il se découvre surtout inscrit pour un an, deux... cinq ? en zone sinistrée. Une multitude des clubs de parlote en guise de cours, l'absence de critères dans la validation des unités de valeur, le règne de l'arbitraire. Nulle part ailleurs, la doctrine du maître ignorant n'est plus généralisée.

Bien sûr, il peut se trouver, dans un établissement, un ou deux enseignants qui sauvent l'honneur, par la qualité de leur cours. C'est même fréquent. On peut rester pour eux, un temps. Mais ils sont l'exception, voire la caution.

Car d'un point de vue global, nulle part ailleurs que dans l'école d'art la notation au faciès n'est plus hégémonique. Alors, son caractère éducatif prend tout son sens : elle gratifie ses étudiants en fonction de leur degré de conformité au code de l'art international de marché. Elle y éduque, mais pudiquement. On parle rarement d'argent à l'école. On parle « art ». Ce vocable a l'avantage de marginaliser la musique, la danse, le théâtre, le cinéma, pour absolutiser un fétiche commercial.

Cependant que les étudiants sont invités à changer de corps et d'âme : à endosser la sensibilité de la mondanité culturelle. La savante ségrégation répète sa logique : elle sépare celles et ceux qui adhèrent au code de celles et ceux qui n'y adhèrent pas.

Les premiers signent un pacte avec le néant. À la manière de Lucien de Rubempré, ils substituent le snobisme à la vérité. Momentanément. Ils sont complaisamment invités à se la jouer Créateur. D'ici la dégringolade vers Pôle emploi. À moins que Papa Maman.

Les autres en revanche ont la possibilité de s'affranchir de l'aliénation que suppose l'adhésion perpétuelle aux représentations de l'art contemporain. Nouveau paradoxe : en lâchant l'art de marché international, ils ne perdent rien.

## *Le cas de l'École d'art d'Avignon : changer l'école d'art ?*

L'expérience actuelle des étudiants en art d'Avignon met au jour les subtilités de l'enseignement artistique déterminé par le marché international. Tandis que nous écrivons ce texte, en juillet 2012, cela fait deux mois que ces étudiants sont en grève. Rappelons les termes de leur appel, publié en tête du site *Sud étudiants école d'art d'Avignon*<sup>2</sup>. Au sujet des méthodes de la direction :

Élection d'un représentant étudiant annulée, clientélisme, management par la terreur, harcèlement moral et physique, sexisme...

Leurs revendications concernent notamment la validation des diplômes d'étudiants lésés et éconduits de l'école, la sanctuarisation des locaux de l'école contre un projet d'expropriation où est impliquée la Fondation Lambert, le renvoi du directeur. À la suite de ces aspects immédiats, et indispensables, on peut lire :

- La mise en place d'un véritable projet d'établissement élaboré en concertation juste et démocratique avec les différents acteurs de l'école.
- Une réelle mise à plat du fonctionnement de l'ensemble de l'école.

Plus loin sur le site, dans le texte « Artiste suicidé, à moitié pardonné »<sup>3</sup>, au sujet du cursus :

La réalité, c'est que l'académisme qu'ils [les représentants d'institutions] dénoncent a été remplacé par un nouvel académisme. Là est le cœur du problème, ici se révèlent tous les enjeux de la lutte des étudiants depuis deux mois : c'est qu'on a remplacé l'académisme de métier, de technique, de pratique, dont les critères sont compréhensibles à la raison, par un académisme de la subjectivité, basé uniquement sur l'affect du dominant, professeur ou directeur. Aussi les étudiants les plus appréciés sont-ils ceux qui se montrent capables d'étaler leur intimité profonde, liant par ce biais des liens de complicité avec le dominant de proximité, transformant ainsi tout rapport humain en critère d'évaluation « artistique ».

Ceux qui veulent apprendre quelque chose doivent le faire en cachette. Ceux qui veulent survivre doivent mentir et séduire. Rien de nouveau bien sûr : c'est bel et bien le management capitaliste dans ce qu'il a de plus trivial. Alors, pourquoi le présenter lyriquement comme quelque chose d'extrêmement poétique ?

La question de la formation artistique est posée.

---

<sup>2</sup> <http://www.esa-avignon.fr/>

<sup>3</sup> Texte signé par Florent (étudiant à Lyon II et afficheur intérimaire), Joseph (étudiant à La Cambre Bruxelles et ouvrier agricole), Laurent (étudiant à l'ESAA et assistant d'éducation au chômage) et Boris (étudiant à l'ESAA et employé de la restauration rapide) et publié à l'adresse <http://www.esa-avignon.fr/2012/07/artiste-suicide-moitie-pardonne-reponse.html>



### *a) le contexte : l'art*

Il ne peut s'agir de changer l'école sans considérer son rôle structurel dans l'art international. Dans le même temps, la question de l'école d'art doit être posée en partant de l'art, comme pratique. L'art n'est pas un cas à part. C'est une activité productive parmi les autres. Exploitation et aliénation y sont présents comme ailleurs. Émanciper le travail artistique, c'est donc, ici comme ailleurs, affirmer la qualification personnelle du producteur, contre le chantage du marché du travail.

Dans cette perspective, nous rejetons les propositions, basées sur l'impôt, visant à « mieux » soutenir la Création (par l'allocation de fonds, de locaux, d'un revenu universel ou optimal, ou encore de chèques-œuvres-d'art destinés au public). Par de telles approches de l'économie politique de l'art, les militants dévoués à la promotion d'un art sauf du marché se lient, encore et irrémédiablement, à ce qu'ils rejettent. En quoi? Précisément en ce qu'il s'agit pour eux d'aménager, à la marge, un « à-côté » pour leur production. Ce faisant, le marché de l'art (ce qu'ils honnissent) n'est pas mis en cause : il est légitimé.

En revanche, en matière de liberté des artistes, les propositions de Réseau Salariat nous paraissent plus efficaces : l'émancipation de l'artiste peut être établie par la reconnaissance de sa qualification personnelle, telle qu'elle existe depuis des décennies pour les agents de la fonction publique et les retraités.

Qu'est-ce que reconnaître la qualification personnelle de l'artiste ?

Un court détour pour l'expliquer.

## ***b) la qualification personnelle (de l'artiste)***

*Ici, nous ne pouvons que résumer, dans ses grandes lignes, une proposition développée par l'association Réseau Salariat, afin de l'adapter à notre propos.*

*La reprise de cette proposition nous permet de situer la question de l'émancipation de l'artiste dans un horizon non corporatiste, un horizon d'émancipation globale des travailleurs et citoyens.*

Chaque année en France, la moitié du PIB reconnaît le travail de salariés produisant des biens et services non marchands : les agents de la fonction publique, les retraités, mais aussi les parents, les chômeurs indemnisés et les intermittents du spectacle. Leur salaire, versé via la cotisation sociale ou l'impôt, est fondé sur leur qualification personnelle : il est attribué à leur personne, à vie dans le cas des fonctionnaires et des retraités, dans des conditions déterminées pour les autres.

Que la qualification (justifiant salaire) soit attribuée à la personne, cela signifie qu'elle n'est pas dépendante de l'occupation d'un *poste de travail* dans une entreprise. Par conséquent, la qualification sauvegarde la personne de tout ce que suppose l'emploi : l'exploitation selon la productivité horaire, l'extorsion de plus-value au nom du droit de propriété lucrative, la menace du chômage. La qualification personnelle est donc un puissant levier d'émancipation, qui s'est constitué progressivement, durant le vingtième siècle, au fil des luttes, principalement à travers le statut de la fonction publique et les assurances sociales.

Si la moitié du PIB chaque année permet de reconnaître une production non soumise à la valorisation du capital et à ce que cette soumission comporte de mortifère, alors achevons le travail : attribuons tout le PIB au salaire, à travers la hausse massive des cotisations sociales et la création d'une cotisation salaire. Ce qui nous permettra d'attribuer une qualification personnelle à toutes et tous — donc aux artistes.

Ainsi, le droit de propriété lucrative est supprimé. Le droit de propriété lucrative, c'est ce qui permet aux actionnaires et prêteurs de ponctionner en permanence une partie de la valeur que nous produisons. Avec l'extension de la cotisation à tout le PIB, cette ponction est marginalisée, non avenue. En revanche, le droit de propriété *d'usage* se généralise : chacun a un droit absolu sur les biens qu'il utilise (logement, outil de travail, biens de consommation).

Non seulement la propriété lucrative est supprimée, mais le marché du travail l'est aussi : chacun étant titulaire d'une qualification personnelle, il n'a plus à passer par le chômage ni par l'emploi pour être reconnu, salarié.

Le salaire à vie, ce n'est donc pas le revenu universel. Le revenu universel, c'est le financement, par l'impôt, d'un « à côté » du marché du travail, d'un « à côté » de la propriété lucrative. C'est un projet dont on peut déjà lire l'existence germinale à travers le RSA. L'individu allocataire est alors un « assisté », un « travailleur pauvre », nié dans l'intégrité de sa qualification, poussé en permanence à s'insérer dans l'emploi... sous peine de perdre ses droits. Quelle émancipation.

Le salaire à vie repose sur une logique inverse. Par la hausse des cotisations, il supprime la part du profit dans le PIB. Ce faisant, il reconnaît à chacune et chacun une pleine

qualification, c'est-à-dire sa participation immédiate et de plein droit à la vie sociale et professionnelle. Chacune et chacun est reconnu, en permanence, comme producteur : producteur de valeur d'usage à travers les biens ou services qu'elle ou il produit, en même temps que de valeur économique par son salaire.

Cette pleine qualification, complémentaire du droit de suffrage, atteste de la majorité économique du citoyen.

Doté d'une pleine qualification, libre à l'artiste de travailler selon les modalités les meilleures. Seul, ou au sein d'un collectif de travail ; un collectif artistique (théâtre, cinéma, etc) ou pas (en tant que designer, art-thérapeute, etc).

Parce que la propriété lucrative est abolie, personne, pas même l'artiste, ne réalise de plus-value sur la vente de ses productions (celles-ci ne peuvent être vendues qu'à leur prix de revient). Il n'y a plus de marché de l'art. L'artiste n'a plus à assumer la fonction de Créateur contre autrui.

Alors il est probable qu'il retrouve, d'un même mouvement, les autres et le beau. À sa reconnaissance aliénée par le capital, se substitue sa reconnaissance sociale.

*Aux nombreuses interrogations que peuvent susciter ces propositions, le lecteur trouvera des compléments de réponse utiles sur le site : <http://reseau-salariat.info>*

### *c) quelle école d'art ?*

*Quelques pistes de réflexion, à compléter, discuter, améliorer*

Nous avons tracé à grands traits la perspective d'une émancipation de l'artiste : la reconnaissance de sa qualification personnelle, conjointement à celle de tous les autres citoyens, à travers la hausse des cotisations. Ceci étant posé, ce que peut être une école d'art émancipée s'éclaircit.

Disons tout d'abord que l'école d'art est le lieu de formation des artistes.

Pour donner consistance à cette formule très générale, il s'agit, nous semble-t-il, de préciser à la fois l'objet et la vocation de l'école. Car « école d'art », qu'est-ce que cela veut dire, une fois déliée la mystique de la Création, une fois le marché de l'art supprimé ?

Pour répondre, un projet d'enseignement ne peut que commencer par affirmer l'objet de la formation artistique qu'il dispense : s'agit-il d'une école d'art exclusivement visuel ? Dans ce cas, c'est encore large : le visuel recouvre un grand nombre de techniques, de métiers, de la peinture à l'infographie, du croquis à la 3D, de la sculpture à la prise de vue.

De surcroît, certains métiers recourent à des pratiques complémentaires non visuelles, comme la scénarisation, la réalisation, le mixage, etc. Peut-il encore s'agir, exclusivement, d'une école d'art visuel, dès lors qu'elle s'ouvre au cinéma, à la danse, au jeu vidéo ?

Bref, l'école doit préciser les pratiques dont elle propose l'enseignement. Ces choix ne peuvent être opérés que par rapport à l'offre de formation déjà existante à l'échelle territoriale, nationale, internationale.

Corrélativement, l'école doit déterminer sa vocation : dispense-elle une formation relativement indépendante de la demande des entreprises, sur le modèle des humanités, ou déterminée par des débouchés professionnels précis, sur le modèle des diplômes professionnels ?<sup>4</sup>

Il va de soi que la question de l'objet de l'école comme celle de sa vocation marchent de pair.

Unissant ces deux aspects, un projet d'établissement peut définir des cours, cursus et diplômes, et faire appel à des professionnels expérimentés pour assurer l'enseignement. Ce faisant, l'étudiant évolue dans l'école selon ses buts, au fur et à mesure d'épreuves aux critères mentionnés, connus et objectifs.

---

<sup>4</sup> Pour pallier une possible apparence de contradiction avec l'exposé précédent sur l'émancipation, précisons que : l'extension de la cotisation à tout le PIB, ce n'est pas la fin de l'entreprise, bien au contraire. Si l'entreprise n'est plus propriété de l'actionnaire, société de capitaux, elle est étendue en tant que propriété d'usage, outil de production appartenant aux salariés. Il suit que, si elle peut définir une politique de recrutement, celle-ci ne repose plus sur le chantage à l'emploi. Car ce n'est pas l'entreprise qui paie les salariés, mais des caisses de salaires, alimentées par les cotisations. Si l'entreprise se sépare d'un travailleur, celui-ci garde son salaire.